PROCEDURE DE SAISINE

Les professionnels de l'Education Nationale souhaitant mobiliser l'équipe mobile s'adressent à l'IEN- ASH. Celui –ci fait appel aux ressources de proximité disponibles.

En cas de difficulté, il réunit la commission Ecole Inclusive, chargée de recenser et de coordonner les situations scolaires complexes nécessitant des interventions spécifiques.

Selon la situation, la commission Ecole Inclusive sollicitera l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS55).

Une fois l'EMAS saisie, l'équipe prendra contact avec l'établissement scolaire pour définir les modalités de son intervention.

EMAS55

CONTACTS

EMAS55

3 rue Alexis Carrel- 55100 VERDUN

emas55@outlook.fr

Pour le 1er et le second degré

S'adresser à l'IEN-ASH

EQUIPE MOBILE D'APPUI A LA SCOLARISATION

A DESTINATION DES EQUIPES PEDAGOGIQUES

EMAS55

PRINCIPE
QU'EST-CE QUE L'EQUIPE MOBILE D'APPUI A LA SCOLARISATION ?

Une collaboration entre l'Education Nationale et l'association de plusieurs entités du secteur médico-social s'est construite pour la mise en place d'une Equipe Mobile d'Appui à la scolarisation en Meuse : EMAS55.

LES ENTITES ENGAGEES

- ADAPEI
- APAMSP
- APF France Handicap
- L'AVENIR
- CMPP
- Hôpital Saint Charles
- Les PEP
- SEISAAM

L'équipe mobile vise à apporter une évaluation et des ressources aux professionnels des établissements scolaires confrontés à de situations qui les mettent en difficulté, en s'appuyant sur les expertises et les ressources existantes dans les établissements et services médico- sociaux du territoire.
La nature des troubles des enfants et des adolescents concernés est potentiellement large : comportementaux, psychologiques, cognitifs, sensoriels, moteurs, ...
L'équipe mobile n'a pas vocation à remplacer les structures ni à délivrer des prestations directes d'accompagnement individuel d'élèves mais vient épauler les dispositifs existants.

LES OBJECTIFS D'INTERVENTION

L'équipe intervient, en réponse aux sollicitations des enseignants confrontés à des situations complexes, même si les enfants concernés ne bénéficient pas d'une reconnaissance par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

En effet, l'EMAS55 a pour objectif de sécuriser le parcours des élèves. Elle se positionne ainsi en prévention d'une aggravation des difficultés rencontrées et dans l'objectif d'éviter tout risque de déscolarisation.

LA COMPOSITION DE L'EMAS55

L'EMAS55 est composée de 8 professionnels d'entités différentes et de compétences complémentaires, s'appuyant sur une expertise technique médico- sociale et une expertise professionnelle confirmée.

L'équipe est animée par une coordinatrice, éducatrice spécialisée.

LES MISSIONS ET LES PRESTATIONS

L'EMAS55 intervient auprès des professionnels des établissements scolaires du 1er et 2ième degrés, avec pour missions principales :

Conseiller et participer à des actions de sensibilisation.

Apporter conseil et appui aux professionnels de l'Education Nationale confrontés à des élèves en situation scolaire complexe lorsqu'aucun autre service intervient.

Proposer des observations en classe et élaborer avec les professionnels concernés des réponses adaptées et individualisées.

Relayer les informations connues auprès des partenaires qui sont en action directe.

Repérer, proposer, accompagner la mise en œuvre de réponses ou solutions adaptées à la résolution de la situation.